

L'AN  
1511.

lui écrivoient de plus secret. Aussi ne se justifioit-il pas sur ce point, & se contentoit de dire qu'il avoit rendu les Lettres sans les ouvrir, faisant entendre pourtant qu'il avoit eü des avis de tout, & laissant aller sur cela leurs conjectures.

Ils le chargèrent ensuite d'avoir créé des Officiers à sa fantaisie, & d'avoir affecté d'être indépendant; mais il montrait les pouvoirs qu'il avoit du Roi, & prouvoit qu'il n'avoit rien fait contre l'ordre. Comme ces calomnies & plusieurs autres, ne laissoient pas de faire impression sur l'esprit de Ferdinand, on lui persuada facilement de ne point rendre à Ximenés ce qu'il avoit dépensé pour lui. Les Trésoriers lui déclarèrent au nom de Sa Majesté, qu'il n'avoit aucun droit de demander son remboursement, que le butin d'Oran avoit excédé les dépenses qu'il avoit faites, & qu'il n'étoit ni juste ni honnête à lui, qui revenoit comblé de gloire, & chargé de dépouilles, de prétendre encore des récompenses. Il répondoit à cela qu'il n'avoit pas profité du butin, & qu'il n'avoit rapporté de

son voyage d'Afrique que quelques livres Arabes, & quelques autres curiositez qu'il avoit mis dans sa Bibliothèque comme des marques de la victoire que Dieu avoit donnée aux Chrétiens.

---

L'AN  
1511.

Mais voyant qu'on ne lui faisoit aucune raison sur sa demande, il écrivit au Roi qu'il le prioit de se ressouvenir de sa parole, & de lui faire payer l'argent qu'il avoit avancé; Que c'étoit un bien dont il devoit rendre compte à son Eglise: Qu'il appelloit à sa justice du refus qu'on lui faisoit en son nom: Qu'en des occasions pressantes, il pourroit avoir besoin de pareils secours, & qu'il auroit peine à les retrouver, s'il ne s'efforçoit de les reconnoître: Que d'autres après un tel service auroient demandé des recompenses, que pour lui il se contentoit qu'on lui païât une dette: Que si l'état de ses affaires ne lui permettoit pas de tirer cette somme de ses finances, il cedât aux Archevêques de Toledé le domaine de la ville d'Oran, & que lui & ses Successeurs le tiendroient quitte de tout le reste.

L'AN  
1511.

Cette proposition fut examinée dans le Conseil. Quelques-uns furent d'avis de l'accepter, & représentèrent que le Cardinal prévenu de l'amour de sa Conquête, ne considéreroit pas les soins & les dépenses où il engageoit les Archevêques de Tolède, en les chargeant de la possession d'une Ville, qui ne leur apporteroit pas grand revenu, & qui étant dans une Region ennemie coûteroit beaucoup à entretenir, & à défendre, si elle étoit attaquée. Ils ajoutoient que l'Eglise de Tolède n'étoit pas capable de soutenir long-tems ce fardeau, & qu'elle seroit bien-tôt reduite à implorer l'assistance du Roi, & à lui engager cette Place pour peu de chose.

Les autres disoient au contraire qu'il ne falloit pas pour une petite épargne jeter le Roy dans une affaire dont il pourroit se repentir; Qu'il étoit dangereux de confier à des particuliers les Villes frontières, & de leur mettre, pour ainsi dire, entre les mains, les clefs du Royaume; Que l'Espagne devoit se souvenir du Comte Julien qui en avoit ouvert l'entrée aux

Maures ; Que si l'on donnoit Oran ,  
 le même malheur pourroit arriver un  
 jour , sur-tout depuis-qu'à la sollici-  
 tation de Ximenés , on avoit uni le  
 Gouvernement de cette Place avec ce-  
 lui de Maçarquivir : Qu'à la verité il  
 n'y avoit pas d'apparence que des  
 Evêques fussent capables de ces per-  
 fidies ; mais que pourtant Oppa Ar-  
 chevêque comme lui , avoit favorisé  
 la trahison de Julien : Que c'étoit une  
 maxime d'Espagne , dont les Rois se  
 faisoient une loi depuis long-tems ,  
 de ne laisser à aucun Seigneur , des  
 Fortereffes ou des Villes frontières en  
 propriété : Que pour cette raison on  
 avoit ôté aux Comtes de Montagud  
 la ville d'Agréda sur les confins de  
 l'Aragon , & qu'on leur avoit donné  
 celle d'Almaçan : Qu'on avoit remis  
 Uzeta aux Archevêques de Toledé  
 à la place de Baça , ville maritime  
 vis-à-vis l'Afrique : Qu'Alphonse ,  
 surnommé le Sage , en avoit usé ainsi  
 à l'égard de D. Garfias Pantuffa Gou-  
 verneur de Toledé , à qui il avoit  
 donné en échange deux Villes dans  
 le cœur du País , pour deux Forts  
 voisins de la Côte. Ils disoient enfin ,

---

 L'AN  
 1511.

*Zurita*  
*Annal.*  
*Arag.*  
*l. 1. c. 2.*

*Maria.*  
*hist.*  
*Hisp.*  
*l. 6. c. 23.*  
*t. 1.*



L'AN  
1511.

que s'il y avoit quelques exemples contraires, ils étoient établis depuis long-tems, qu'on n'avoit pû les abolir, & qu'ils ne devoient point tirer à conséquence.

Le Roy, après plusieurs contestations, se rangea de cet avis, & l'on prit des mesures pour rembourser le Cardinal. Cependant on lui donna tous les chagrins imaginables. On envoya chez lui un Commissaire Royal pour visiter ses meubles, & voir ce qu'il avoit retenu du butin d'Oran. Quelques Particuliers qui l'avoient accompagné eurent le même sort. On alla par tous les lieux de son Diocèse, où il avoit levé des Troupes, & l'on fit représenter les Esclaves que les Soldats avoit amenez, & mettre en monceau les tapis, les bandes de soye, les marchandises, & tout ce qu'ils avoient rapporté des dépouilles d'Afrique, soit précieux, soit vil, pour les repartager & pour en donner un cinquième au Roy. Ximenés fut sensiblement touché de l'injustice qu'on faisoit à de pauvres Artisans, à qui il n'étoit écheû que peu de chose, & qui

*Alvar.  
Gomez.  
de reb.  
gest.  
Xim.  
lib. 4.*

avoient plus perdu par l'interruption de leur travail, qu'ils n'avoient gagné par les profits de la guerre. Il les consola & les dédommagea libéralement. On usa même de tant de rigueur contre lui, qu'on fit produire par ses Intendans les Livres de ses comptes & de ses dépenses qu'on supputa jusqu'à un denier.

Le Roi le sollicita plusieurs-fois de céder son Archevêché à D. Alonse d'Aragon son Fils, & de passer à l'Archevêché de Saragosse. Mais il déclara, *Qu'il ne changeroit point d'Epouse ; Qu'il retourneroit plutôt à sa première Vocation ; Qu'il reprendroit sans peine la pauvreté & la retraite d'un Religieux, mais qu'il ne laisseroit la jouissance de ses revenus, qu'à son Eglise, & aux Pauvres à qui seuls ils appartenoient.* Ce refus lui attira de nouvelles persécutions, qu'il supporta avec un courage invincible. Il ne lui échapa jamais une plainte ni une parole d'impatience, & il se soutint par le témoignage de sa conscience, & par l'exemple du grand Capitaine, à qui on venoit de faire le même traitement, sans avoir égard aux ser-

---

L'AN  
1511.

*Fernād.  
de Pul-  
gar vi-  
da del  
Card.  
Xime-  
nés.*

L'AN  
1511.

vices qu'il avoit rendus. Peu de tems après on le paya : il remercia le Roi, & oubliant tous les affronts qu'il avoit reçûs, il le respecta & le servit comme auparavant, en toute rencontre.

La seconde affaire qu'il eût touchant la Jurisdiction spirituelle d'O-ran ne lui donna guère moins de peine. Quelques années avant qu'on pensât à conquérir cette Place, Fr. Loüis Guillaume Religieux de l'Ordre de Saint François, avoit obtenu du Pape un de ces Evêchez sans fonction, qui n'ont que le titre de quelque ancienne Eglise dans les terres des Infidèles. Celui-ci avoit été sacré sous le nom d'Evêque d'Auran, & il prenoit cette qualité. On le reconnoissoit communément pour tel, & il croyoit de bonne foi être pourvû de cette Eglise. Aussi-tôt que la Ville fut prise, il voulut se mettre en possession de son Diocèse sans faire aucune civilité au Cardinal, s'imaginant qu'il pouvoit entrer de plein droit dans un bien qui lui étoit échû naturellement, d'autant-plus qu'il avoit obtenu de  
Rome

Rome une nouvelle Bulle, en vertu de laquelle il prétendoit s'établir, sans croire qu'il pût y avoir de contestation ou d'opposition. Ximenés avoit pris de son côté d'autres mesures. Il étoit convenu avec le Roi dans le Traité qu'ils avoient fait ensemble, que cette Eglise releveroit de l'Archevêché de Toledé, parce qu'elle auroit été acquise par ses soins & par ses travaux, & que cette acquisition pourroit un jour exciter ses Successeurs à en faire de semblables. Le dessein étoit d'y fonder une Eglise Collegiale où il y auroit une Abbaye, des Dignitez & un certain nombre de Chanoines, qui seroient unies avec la Cathédrale de Toledé, en sorte que l'Abbé y auroit un des premiers rangs. Le Roi s'étoit réservé à perpétuité la nomination de ces Bénéfices, & les Archevêques étoient obligez de la confirmer.

Ximenés s'opposa donc aux prétentions de l'Evêque ; mais comme il ne craignoit rien tant que de faire une injustice, il fit assembler plusieurs Personnes consommées dans l'étude

L'AN  
1511.

des Antiquitez Ecclesiastiques & Séc-  
culières , & leur ordonna d'exami-  
ner, si la ville d'Oran étoit ancienne ,  
& s'il y avoit jamais eû de Siège  
Episcopal. Ces Docteurs , après avoir  
consulté les Livres des divisions des  
Provinces , les Conciles d'Afrique ,  
les Titres des Evêchez & les Sou-  
scriptions des Evêques ; après avoir  
observé la situation des lieux , &  
comparé les Villes anciennes avec  
les nouvelles , prononcèrent qu'Oran  
étoit une ville moderne ; Que dans  
les anciens Cosmographes on ne trou-  
voit auprès du Grand-Port appelé  
Maçarquivir, aucune habitation con-  
sidérable ; Qu'on sçavoit par les  
Annales des Maures , qu'Oran étoit  
une Colonie de Trémezen , bâtie  
par les Numides , il n'y avoit gué-  
res plus d'un siècle ; Que cet Evêque  
prétendu montrât s'il pouvoit , le  
nom ancien de cette Ville , Qu'il ne  
le trouveroit pas dans le Mémoire  
des anciens Diocèses , & qu'il étoit  
ridicule de prétendre qu'on eût fon-  
dé cet Evêché depuis l'irruption des  
Barbares.

Ils ajoûtoient que par les divisions

des Provinces, & par les Conciles d'Afrique, où les Metropoles sont marquées, il n'est parlé que de la Cartaginoise, & de la Tingitaine, que parmi les Evêchez de la Tingitaine il n'y est fait aucune mention d'Oran. Que si cette Eglise avoit été de ce tems-là, comme elle est plus proche de Tanger la Metropole, elle auroit aussi été nommée des premières : Qu'il étoit vrai que dans la Province de Cartage, on comptoit parmi les Villes Episcopales Aurian ou Auran, mais qu'elle étoit éloignée d'Oran, dont il s'agissoit, de plus de vingt lieuës, selon la supputation commune. Ils finissoient en disant que Trémezen étant dans le voisinage d'Oran, & beaucoup au-dessus par sa grandeur & par sa dignité, il n'étoit pas vrai-semblable qu'on eût mis le Siège Episcopal dans la moindre Ville, au préjudice de la plus grande.

Le Cardinal convaincu de ces raisons, fit dire à l'Evêque qu'il cherchât son Eglise où elle étoit ; que pour lui il ne souffriroit jamais qu'on fit ce tort aux Archevêques de

L'AN  
1511.

Tolede , de leur ôter la possession de l'Eglise d'Oran contre les conventions d'un Traité qu'il avoit fait avec le Roi. Il y avoit pourtant un point essentiel qui préjudicioit à sa cause ; c'est que le Pape qui avoit donné des Bulles à l'Evêque d'Oran , sans examiner les droits & les oppositions des Parties, n'étoit plus en état d'accorder au Cardinal les Bulles qu'il demandoit pour l'érection de sa Collegiale. L'Evêque s'appuyant d'un côté de l'autorité du Pape , dont il produisoit les Provisions , & se confiant de l'autre en la protection de la Cour , où il sçavoit que Ximenés avoit beaucoup d'ennemis , se plaignit au Conseil Royal & au Roy même , Qu'on l'empêchoit de jouir de son bien contre toute sorte de justice ; Qu'on se moquoit des Brefs & des Ordonnances du Saint Siège ; Qu'il n'étoit pas vaincu , mais qu'il étoit opprimé par un Adversaire puissant , si la justice du Roi ne le protegeoit. Comme il ne cessoit de crier , le Roi importuné de ses plaintes , écrivit au Cardinal qu'il sortit promptement de cette affaire , qu'il

produisist les Bulles du Pape s'il en avoit, pour l'établissement de sa Collegiale d'Oran, & les envoyât au Conseil Royal, afin-qu'on terminât ce différend avec connoissance de cause, qu'autrement sans avoir aucun égard aux personnes, il jugeroit selon la justice.

L'AN  
1511.

Ximenés voulut accommoder l'affaire, & proposa à l'Evêque des conditions qu'il devoit trouver honnêtes pour un homme qui n'avoit pas accoutumé de relâcher de ses droits. Il offroit de le faire élire Abbé d'Oran, de lui donner une Place honorable parmi les Dignitez de son Chapitre, & de lui conférer une des meilleures Prébendes de sa Cathedrale, pour lui aider à soutenir sa dignité. L'Evêque qui étoit avare & qui croyoit tirer d'autres avantages du Cardinal, qu'il ne jugeoit pas capable de faire des avances, s'il ne se fût défié de sa cause, ne voulut pas accepter les offres qu'on lui faisoit, & pressa plus qu'auparavant le jugement de son procès. Alors le Cardinal reprenant son austerité naturelle, fit sçavoir au Roi les droits qu'il avoit &



L'AN  
1511.

les conditions qu'il venoit d'offrir à sa Partie, & le fit souvenir du Traité qu'il avoit fait avec lui avant l'expédition d'Oran. Ainsi les poursuites furent arrêtées, & le Roy, soit à cause des révolutions qui arrivèrent en Italie, soit à cause de ses infirmités, ne voulut plus entendre parler de ce différend.

Lors-qu'après la mort de Ferdinand le Cardinal fut devenu Regent du Royaume, l'Evêque trop intéressé, reconnut que dans une affaire douteuse, il auroit mieux valu s'accommoder que de se roidir contre un Adversaire qui n'avoit pas accoutumé de céder, & dont il ne falloit pas mépriser les graces. Il vécut encore long-tems avec le repentir d'avoir refusé ce qu'on lui offroit, & le déplaisir de se voir négligé du Cardinal qui ne revenoit guères, quand on avoit une fois encouru son indignation. Après-que les affaires d'Oran eurent été terminées de la sorte, Ximenes se trouvant en repos, fit achever tout ce qu'il avoit eû dessein d'établir à Alcalá, & visita une partie de son Diocèse, laissant par tout des

DU CARD. XIMENE'S. LIV. III. 461  
marques de sa piété & de sa magni-  
fiance. Il fit bâtir une Eglise en l'hon-  
neur de la Vierge à Illescas, & une  
autre à Tordelaguna lieu de sa nais-  
sance, qu'il donna aux Religieux de  
Saint François.

L'AN.  
1511.

Ce fut alors qu'il commença à fon-  
ger au Mariage de Jeanne de Cisne-  
ros sa Nièce, qu'il aimoit particu-  
lièrement à-cause de son esprit & de  
sa sagesse, quoy-qu'elle n'eût encore  
qu'onze ans. Il n'y avoit point de  
Grand d'Espagne qui ne se tint ho-  
noré de son alliance; mais il vou-  
loit une personne de qualité, & il  
cherchoit beaucoup plus l'honêteté  
& la vertu, que les richesses. Ses  
amis lui proposèrent les Aînez des  
principales Familles du Royaume;  
mais il répondit *Que ces gens-là étoient  
ordinairement glorieux, prodigues des ri-  
chesses qu'ils n'avoient pas eû la peine  
d'aquerir, qu'ils demandoient beaucoup de  
bien de leurs femmes, & qu'ils les mé-  
prisoient, si elles ne leur avoient apporté  
de grands mariages; Que pour lui, il  
n'avoit point de bien de sa famille; Qu'il  
n'étoit pas d'humeur à dissiper celui de  
l'Eglise, & qu'il cherchoit pour sa Nièce*

L'AN  
1511.

*quelqu'un de ces Cadets de bonne maison, qui font servir leur naissance & leur vertu à leur fortune, & qui n'étant que médiocrement riches, se contentent aussi d'une dot médiocre.*

Sur cela on lui proposa Gonzalés de Mendoza neveu du Duc de l'Infantade. C'étoit un jeune Seigneur en qui l'on voyoit déjà des qualitez dignes de ses Ancestres, & qui donna dans la suite des preuves signalées de sa valeur dans les guerres d'Italie. D. Alvarés son pere étoit mort depuis quelque temps, & le Duc son oncle qui étoit demeuré son Tuteur, souhaitoit ce Mariage avec passion, espérant que s'il pouvoit être uni avec Ximenés par cette alliance, rien ne pourroit plus s'opposer à son ambition & à son credit. Le Cardinal de son côté étoit content de la Personne qu'on lui présentoit, & fut peut-être d'abord flaté de l'honneur qu'on faisoit à sa famille. Il convint avec le Duc, on dressa les articles, les Fiançailles furent célébrées avec beaucoup de joye & de solennité. Mais peu de tems après l'affaire se rallantit sans qu'on scût

la raison de ce changement. Quelques-uns crurent que ce Prélat examinant le bien de Gonzalés, en avoit trouvé beaucoup moins, qu'on ne lui en avoit promis, & qu'il ne voulut pas qu'on s'imaginât qu'il achetoit cette alliance & qu'il la faisoit par ambition. D'autres pensèrent qu'après avoir fait de sérieuses réflexions sur ce Mariage, il craignit d'être engagé à soutenir ou du-moins à souffrir les prétentions quelquefois déraisonnables du Duc de l'Infantade, & de plusieurs autres Maisons qui lui étoient alliées.

Ce qu'il y eût de vrai-semblable, c'est que n'ayant pas voulu conclure l'affaire sans l'agrément du Roy Catholique; ce Prince étoit entré dans de grandes jaloufies, & lui avoit reproché qu'enfin il vouloit se liguier avec la haute Noblesse, & fortifier de ses biens & de son credit, des gens toujours prêts à troubler l'Etat. Il regardoit en effet les Grands du Royaume comme des ennemis reconciliez, que la seule crainte de sa puissance retenoit dans le devoir; &

L'AN  
1511.

L'AN  
1511.

il se défioit d'autant plus du Cardinal, qu'il venoit de lui donner de grands chagrins. Ces considérations arrêterent Ximenés, & il aima mieux rompre avec le Duc de l'Infantade, que de donner sujet au Roi de soupçonner sa fidélité. Il s'excusa donc honnêtement, & remercia le Duc de l'honneur qu'il avoit voulu lui faire, avec des termes si obligeans, que s'il n'en demeura pas satisfait, du moins il n'eût pas sujet de s'en plaindre.

*Alvar.  
Gomez  
de reb.  
gest.  
Xim.  
lib. 5.*

Pendant-que ces affaires retenoient le Cardinal à Alcalá, Villaroël Gouverneur de Caçorla revint d'Oran pour mener dans son gouvernement une vie douce & tranquille; mais ayant eû quelque démêlé avec un Citoyen de bonne famille, il fut un jour si offensé de quelques discours & de quelques procédez irréguliers de cét homme, qu'il le menaça de le perdre. En effet la nuit d'après il fut trouvé mort, & l'on vit sa maison rafée de fond-en-comble. La femme & les enfans du defunt, dans l'état pitoyable où ils étoient, allèrent se jeter aux piez du Roi pour de-

mander justice contre le Gouverneur, & le Roy nomma un Commissaire pour aller informer sur les lieux.

---

L'AN  
1511.

Dés-que Ximenés en fut averti, il eût horreur qu'un homme dépendant de lui & son allié, eût commis une action si noire. Il lui manda qu'il seroit le premier à le châtier & à lui faire son procès; & comme il apportoit des raisons pour sa justification, il lui enjoignit de se présenter devant les Juges Ordinaires avant-que le Commissaire fût arrivé, & de se justifier s'il pouvoit. Cependant il fit donner à la veuve & aux enfans tout l'argent qu'ils demandèrent, pour leur consolation & pour leur dédommagement; si-bien-que n'y ayant plus de Partie qui poursuivît le coupable, il fut renvoyé absous sur les raisons qu'il allegua pour sa défense. Le Cardinal n'en faisoit plus tant de cas depuis le voyage d'Afrique: car dans le tems de la prise d'Oran ayant été mis vers une porte de la Ville avec quelques Escadrons de Cavalerie qu'il commandoit, pour poursuivre les fuyards, il avoit

L'AN  
1511.

abandonné lâchement son poste sur le bruit que firent quelques Cavaliers Arabes. Mais cette dernière action acheva de le perdre dans l'esprit de son Patron. Il ne voulut plus le voir & comme on le pressoit de lui pardonner, il répondit *Villaroël doit faire pénitence de son crime. Pour moy je ne veux plus de commerce avec un homme qui fuit devant les Ennemis, & qui répand le sang des Citoyens.*

En ce même temps le Roi se préparoit à passer en Aragon, où il avoit convoqué les Etats du Pais; & quelque refroidissement qu'il y eût entre lui & le Cardinal, il le pria de se rendre à Madrid, & de se charger pendant son absence de la conduite de son petit-fils Ferdinand, & du Gouvernement du Royaume. Il obéit, mais aussi-tôt que le Roi fut revenu en Castille, il se retira dans son Diocèse. Là il apprit que l'Evêque de Salamanque venoit de mourir; & comme dans les discours familiers on parloit des Sujets qui pouvoient remplir cette place, quelqu'un se hasarda de nommer Fr. François Riïyz son ancien Compagnon de Reli-

gion, sans oser pourtant insister : parce-qu'on connoissoit son humeur sévère, & le mépris qu'il avoit pour ceux, qui par eux-mêmes ou par leurs amis briguoient les Bénéfices & surtout les Evêchez. On lui avoit même souvent oüi dire qu'il aimoit trop le repos & le salut de ses amis, ou des Personnes dont la Providence divine l'avoit chargé, pour leur procurer des Dignitez Ecclesiastiques, où il connoissoit par sa propre expérience qu'il y avoit de grands dangers & de grandes difficultez à essuyer.

Cependant, il avoit toujours remarqué tant de prudence & d'humilité en ce bon Religieux, qui s'étoit acquité de plusieurs commissions auprès du Roy, & qui ne s'en étoit pas prévalu, qu'il envoya demander pour lui l'Evêché de Salamanque. Le Roy répondit obligamment qu'il ne pouvoit rien refuser au Cardinal, & qu'il connoissoit le mérite du Pere Rüyz; mais que le jour d'aparavant il avoit donné l'Evêché qu'on lui demandoit, au fils du Marquis de Moia, en considération des services que sa mere avoit rendus à la



L'AN  
1511.

Reine Isabelle, & depuis, à la Reine Jeanne. Que s'il vouloit se contenter de l'Evêché de Ciudad-Rodrigo, jusqu'à ce qu'il en vaquât un plus grand, il lui en feroit expédier le Brevet; ce qu'il fit sur le champ. Quelques années après l'Evêque d'Avila étant mort, & Ayala Agent de Ximenés, & ami de Rüyz ayant fait souvenir le Roy de sa promesse, ce Prince lui répondit : *Ayala, prenez soin seulement de faire venir les Bulles de Rome. Quant à la nomination, je n'ay pas besoin qu'on me fasse ressouvenir de ce que je promets à Rüyz ou plutôt au Cardinal son Maître, à qui j'ay de si grandes obligations.* Ximenés n'approuva pas la démarche que son Agent avoit faite, & plaignit son Ami à qui il avoit conseillé plusieurs-fois de nourrir en repos son petit Troupeau, & de se convaincre par son exemple, que les grands honneurs sont toujours accompagnés de travail, de chagrin & d'inquiétude : aussi il ne témoigna aucune joye de sa translation, & ne voulut pas même en remercier le Roy.

Comme il commençoit à jouir du

repos qu'il avoit si fort souhaité, il se retrouva tout d'un coup dans le mouvement & dans les affaires. Ferdinand fâché du malheur qui venoit d'arriver à sa Flote dans l'Isle de Gelves, où il avoit perdu ses meilleures Troupes, en faisoit équiper une plus nombreuse & plus puissante que la première, & publioit qu'il alloit passer la Mer en personne, & vanger la mort de D. Garfias en ravageant toute l'Afrique. Il partit pour cela de Madrid, & s'arrêta quelque tems à Seville : mais ces préparatifs se faisoient en effet contre la France en faveur du Pape Jule I I. qui pour des mécontentemens particuliers, ne craignoit pas d'allumer la guerre entre les Princes Chrétiens. Le Roy Catholique qui n'entreprendoit rien sans le communiquer au Cardinal, & qui suspendoit ses froideurs & ses jalousies quand il avoit besoin de son conseil ou de son crédit, lui écrivit de venir le joindre à Seville. Il partit au mois de Janvier par une saison extrêmement rude, & le bruit de l'expédition d'Afrique s'étant répandu en même-tems, il se fit un

L'AN

1511.

*Zurit.**Annal.**Arag.**lib. 9.**c. 9. t. 6.*

L'AN  
1511.

grand concours de tous les Ordres du Royaume. Non-seulement les Seigneurs, mais les Evêques mêmes, & les principaux Ecclesiastiques alloient en foule trouver le Roy, & s'offroient de l'accompagner dans une si juste guerre.

Ximenés encourageoit ceux qu'il trouvoit sur son chemin, & marchoit à-cause du mauvais tems & de son âge à fort petites journées. Il falloit qu'il passât nécessairement à Torrijos, & Thérèse Enriqués l'y attendoit pour le recevoir dans son Château, & pour profiter des entretiens d'un Prélat qu'elle honoroit depuis long-tems. Cette Dame dans sa jeunesse l'avoit choisi pour son Confesseur, lorsqu'il étoit Religieux de l'Ordre de Saint François; & avoit pour ainsi dire, quitté le Monde entre ses mains, en renonçant par ses conseils, aux divertissemens & aux vanitez du siècle. Elle avoit depuis, fait de grands progrès dans la pieté. Comme ces sortes de directions font naître des affections spirituelles dans le cœur des personnes dévotes, & que rien n'est si touchant pour elles, que

*Alvar.  
Gomez  
de reb.  
gestis  
Xim.  
l.5.*

la reconnoissance qu'elles ont pour ceux qui les conduisent à Dieu : Celle-cy fit tous les préparatifs nécessaires pour profiter d'une occasion, qu'apparemment elle ne retrouveroit plus. Mais craignant que cét Homme austère, qui avoit toujours évité les conversations des femmes ne logeât ailleurs, & ne refusât de la voir, elle fit courir le bruit dans tous les Villages voisins qu'elle partoit pour des affaires pressantes. Ximenés l'apprit sur sa route & le crût, & s'en alla droit au Château, mais ayant reconnu dès l'entrée que la Dame y étoit, & qu'elle venoit au-devant de lui ; il sortit, & se retira chez les Cordeliers, d'où il partit le lendemain fort grand matin : ne voulant pas se relâcher de son ancienne régularité.

L'AN  
1511.

*Fernan-  
des de  
Pulgar  
vid del  
Card.  
Xim.*

Les chemins étoient si rompus & les eaux si débordées à cause des pluyes ; qu'étant parti au commencement de Janvier il n'arriva à Seville que vers la fin du mois suivant. Il s'arrêta quelques jours à Guadalupe pour dire la Messe dans cette célèbre Eglise de la Vierge, enrichie des presès des Peuples & des Rois, & il y laissa

L'AN  
1511.

des marques de sa vénération & de sa libéralité. Il fit aussi quelque séjour à Hornillos petit bourg dont il avoit autrefois obligé les habitans, qui lui témoignèrent beaucoup de reconnoissance. Ce fut assez près de là qu'il lui fallut passer une petite Rivière où il eût occasion d'exercer sa charité. Il n'y avoit que ce chemin pour aller joindre la Cour, & les grands & les petits Officiers étant obligez d'y passer, plusieurs laissoient leurs Chevaux sur le rivage, en attendant la commodité du bateau. La Rivière étoit bordée de certains arbres qui ont des feuilles semblables au laurier, & des fleurs à peu près comme les roses, à qui pour cette raison on a donné le nom de *Lauriers-roses*. On a remarqué que ces feuilles sont du poison pour les animaux; & les voyageurs l'éprouvèrent en cette rencontre, car tous les chevaux qui en avoient mangé moururent incontinent. Le Cardinal eût pitié d'un grand nombre de pauvres Gens qui étoient en peine de continuer leur voyage, & commanda qu'on leur donnât de ses chevaux, ou de

l'argent pour en acheter : ce qui lui attira de grandes bénédictions. En approchant de la Cour il rencontra le Grand Capitaine; & ce fut une joye sensible pour lui de l'embrasser, & de pouvoir lui ceder son logement.

Enfin étant à une journée de Seville, il manda à Lopés Ayala son Agent, qu'il arriveroit le lendemain. Le Roy fut très-content d'apprendre cette nouvelle, & alla près de deux lieues au-devant de lui accompagné de tous les Seigneurs de sa Cour. Il lui faisoit ordinairement cet honneur, quoy - que la plupart des Grands en murmurassent par aversion ou par jalousie. Pendant-qu'il fut à Seville, & qu'on travailloit à préparer la Flote & à lever des Troupes pour la guerre d'Afrique, on reçût des nouvelles de Rome qui surprirent la Cour. Le Pape Jule II. donnoit avis à Ferdinand, comme à son ami & son allié, que quelques Cardinaux soutenus par le Roy de France, sans avoir égard qu'il étoit le Chef de l'Eglise, & l'Oint du Seigneur, avoient conspiré contre lui, & se vantoient publiquement qu'ils alloient le dé-

L'AN  
1511.

poser. Que le seul sujet qu'ils avoient de l'inquiéter ainsi, étoit qu'il n'avoit ni voulu, ni pû en conscience, consentir à leurs conseils pernicious, & à leurs passions immodérées ; Qu'ils venoient d'assembler tumultuairement un Concile à Pise, & que par un attentat qui méritoit tous les foudres de l'Eglise, ils vouloient reconnoître de l'avû du Roy de France, un autre que lui pour Souverain Pontife ; Que Bernardin de Carvajal Espagnol, étoit le chef de cette conspiration, & que selon le pouvoir qu'il tenoit du Ciel, il lui avoit ôté le Chapeau, & l'avoit dégradé lui, & les autres Cardinaux de sa faction ; Qu'ainsi il recouroit au Roy Catholique qu'il regardoit comme le véritable Fils de l'Eglise, & le Protecteur du Saint Siège ; & le prioit de l'assister contre les entreprises de la France, puisqu'il étoit de sa gloire & de son intérêt d'arrêter l'agrandissement & les desseins de cette Nation, qui oseroit tout, puisqu'elle osoit s'en prendre au Vicaire de Jesus-Christ même ; Que la première grace qu'il lui demandoit, c'étoit de priver Car-

vajal, qu'il avoit excommunié dans toutes les formes, de tous les Bénéfices qu'il possédoit en Espagne, de le déclarer infame, & de le bannir à perpétuité de tous ses Etats.

L'AN  
1511.

Ferdinand qui se faisoit honneur de protéger le Saint Siège, quand il convenoit à ses intérêts, & qui étoit lié avec le Saint Pere, plus par politique que par religion, fit beaucoup de bruit de cette affaire. Il assembla dans son Palais tous les Seigneurs & tous les Evêques qui se trouvèrent à la Cour, à la tête desquels étoit Ximenés, pour délibérer sur la conjoncture présente, & ils conclurent tous qu'en vain on alloit chercher en Afrique les ennemis de la Religion, lorsqu'on attaquoit à Rome celui qui en étoit le Chef. Ferdinand ravi de pouvoir rompre avec honneur son entreprise contre les Maures, & d'avoir un prétexte spécieux pour passer en Italie, & pour tourner ses armes contre les François, fit semblant de quitter à regret le dessein de conquérir l'Afrique : il osta à Carvajal l'Evêché de Sigüença, dont

*Petr.  
Martyr  
epist.  
468.  
lib. 24.*



dont il avoit été pourvû, & nomma  
 L'AN en sa place Frédéric de Portugal. Xi-  
 1511. menés qui se trouvoit obligé à ce Pa-  
 pe, qui l'avoit honoré du Chapeau  
 & de la charge de Grand-Inquisi-  
 teur, & qui lui avoit accordé de  
 grands privilèges pour son Universi-  
 té d'Alcala, porté même d'une affe-  
 ction particulière pour sa personne,  
 à cause de sa fermeté & de son cou-  
 rage, lui fit dire par les Agens qu'il  
 tenoit à Rome, qu'il ne s'étonnât  
 point des liguees qui se faisoient con-  
 tre lui, qu'il tint ferme contre la puis-  
 sance & l'artifice de ses Adversaires,  
 & qu'il n'abandonnât pas l'Eglise  
 aux passions de quelques esprits fa-  
 ctieux, qu'il falloit châtier rigoureu-  
 sement. Qu'au reste pour lui témoi-  
 gner l'estime qu'il faisoit de sa Per-  
 sonne, & le respect qu'il avoit pour  
 le Saint Siège, il lui feroit toucher  
 au plûtôt par ses Banquiers une som-  
 me considérable, pour lui aider à  
 se maintenir dans ses droits, & à  
 se faire rendre le respect qui lui  
 étoit dû.

*Alvar.  
 Gomez  
 de reb.  
 gest.*

*Xim.  
 l. 5.*

*Fernan-  
 des de  
 Pulgar.  
 vid. del*

*Card.  
 Xim.*

Ferdinand pennoit grand soin de  
 cacher le dessein qu'il avoit d'aller se-

courir le Pape. Il devoit s'embarquer à Malaga au commencement du Printems, faire voile vers l'Afrique, & tourner tout d'un coup vers l'Italie : mais il ne pût si-bien faire qu'on ne découvrit ses intentions. Le Roy de France en fut averti, & dit un jour en presence de tous ses Courtisans : *Je suis le Maure & le Sarazin contre qui l'on arme en Espagne.* Aussi il fit ses préparatifs de son côté, & tout se disposa à la guerre dans toute l'Europe. Cependant le Roy Catholique partit de Seville, & le Cardinal s'en retourna dans son Diocèse vers le commencement du mois de Juin. Comme il étoit encore en chemin, on lui apporta des lettres de ses Grands-Vicaires, qui l'avertissoient que D. Juan Cabrera Archidiacre de sa Cathédrale, avoit obtenu du Saint Siège un Coadjuteur, à cause de sa vieillesse. L'Eglise de Toledé n'avoit jamais pû souffrir cet usage : il y avoit même des délibérations du Chapitre qui condannoient à de grandes peines ceux qui auroient demandé de pareilles graces, & ceux qui y auroient consenti. Mais l'Archidiacre

L'AN  
1511.

Zurita  
Annal.  
Arag.  
c.29.l.9  
t.6.

L'AN  
1511.

illustre par sa naissance , & fort considéré du Roi à cause de son frere, & de sa belle-sœur Bovadilla , crût qu'il pouvoit passer par dessus les Loix & les Coûtumes , & joüir en repos des privilèges que le Saint Siége lui avoit accordez : Il y avoit même des gens prêts à prendre parti , si l'on lui disputoit son droit. Ximenés ennemi des nouveutez , & très-sévère observateur de la discipline , ordonna incontinent au Chapitre de s'opposer à cet abus , & d'empescher l'exécution du Bref qu'on avoit obtenu de Rome , par prévention & par surprise. Il demeura quelques jours à Illescas pour n'être point present à des contestations qu'il prévoyoit inevitables , craignant que dans une affaire odieuse comme celle-là , il ne suivit un peu trop sa sévérité naturelle. Il écrivit au Roi & au Pape , & fit révoquer les Provisions qui avoient été données au Coadjuteur.

Après-qu'il eût été quelque tems à Alcalá pour y attendre les ordres du Roi , il sçût qu'il étoit arrivé des Ambassadeurs d'Afrique. Le bruit de la Flote qu'on équipoit à Cadis , & de

Zurita  
Annal.  
Arag.  
c. 32. l.  
9. t. 6.

de l'Armée que Ferdinand devoit conduire en personne, jetta la terreur dans tous ces Royaumes barbares. Le Roy de Trémezen, & quelques petits Princes de la Mauritanie, firent des propositions de Paix, offrirent de rendre les Esclaves Chrétiens, & de payer tribut au Roy d'Espagne. Le Roy de Fez leur reprocha leur lâcheté, & tâcha de les détourner de la résolution qu'ils avoient prise. Mais ils lui répondirent, qu'étant plus puissant que les autres, & plus éloignés des Côtes Chrétiennes, il ne souffriroit qu'à l'extrémité les incommoditez & les misères de la guerre; Que pour eux qui étoient exposés aux premières attaques d'une Armée formidable, ils étoient résolus de songer à leur sûreté. Ce Roy ne pouvant les encourager, eût la hardiesse de faire dire à Ferdinand, *Alvar. Gomez de reb. gest. Xim.* Qu'il n'avoit qu'à poursuivre son entreprise, qu'il l'attendoit au-delà de ces Etats qui devoient ses tributaires, & qu'il alloit lui faire applanir tous les chemins jusqu'à Fez, pour avoir le plaisir de le combattre en pleine campagne. Mais le Roy Catholique avoit alors d'autres pen-

L'AN  
1511.

*Petr.  
Martyr  
Epist.  
471.  
lib.24.*

féés. Ces Africains prièrent qu'on ouvrît le commerce d'Oran, & envoyèrent pour présens dix Chevaux couverts de houffes couleur de feu, avec une broderie fine d'or & d'argent; dix Faucons dressez à la chasse, des tapis riches & bien travaillez, des peaux pour des selles de chevaux, & un Lyon apprivoisé, d'une grandeur & d'une beauté extraordinaire. Le Cardinal témoigna beaucoup de joye de ces bons succès qui étoient comme une suite de sa victoire. Il ordonna que durant trois jours on en rendît à Dieu des solennelles actions de graces.

Cependant Ferdinand, à cause des Troubles d'Italie & des différens du Pape avec la France, avoit convoqué les Etats de Castille à Burgos; & parce qu'on y devoit traiter d'affaires très-importâtes, il jugea que la présence de Ximenés étoit nécessaire, & lui manda d'y venir en diligence. Ce Prélat pria sa Majesté de lui laisser quelques jours de repos, pour se réfaire un peu du voyage de Seville, dont il n'étoit pas encore bien remis, & pour se disposer à celui-ci, que sa santé ne

lui permettoit pas de faire par les grandes chaleurs de la saison. Il partit quelque tems après, & il entra dans Burgos sur la fin d'Aouft. On lui avoit préparé par honneur la maison du Comte de Salinar, d'où le Roy avoit fait déloger Ferdinand son petit-fils. Mais il s'excusa d'y demeurer, tant par respect pour ce jeune Prince, que parce-qu'il avoit appris que la Comtesse de Salinar y étoit, & que quelques Dames de ses parentes y devoient venir, ne croyant pas qu'il convinst à un homme de la profession dont il avoit été, & du caractère dont il étoit, de s'engager à des conversations & à des civilités inutiles avec les femmes. Il se logea dans une maison près du Palais. Ferdinand lui envoyoit souvent son Petit-Fils, & l'ayant vû un jour par sa fenêtré se promener avec le Cardinal dans son jardin, il lui cria : Vous voilà bien, mon Fils, vous voilà bien ; & si vous me croyez, vous ne vous éloignerez jamais de cet homme-là. Ximenés mena le Prince chez le Roy ; & quand il prit congé pour se retirer, l'Infant vouloit absolument le recon-

---

 L'AN  
1511.

 Alvar.  
Gomez  
de reb.

gest.

Xim.

l. 5.

Fernan  
des de

Pulgar.

vid. del

Card.

Xim.

L'AN  
1511.

duire jusques chez-lui , & le Roy l'y exhortoit , & l'en loüoit ; mais le Cardinal ne voulut jamais le permettre.

*Petr.*  
*Martyr*  
*Epist. 67*  
*lib. 24*  
*Zurit.*  
*Annal.*  
*Arag.*  
*l. 9. c. 38*  
*tom. 6.*

Les Députez des Villes étoient arrivez , & l'on avoit déjà fait les premières propositions dans l'Assemblée, lorsque le Nonce du Pape fit son entrée à Burgos , & donna part à Ferdinand de la ligue des Venitiens avec le Saint Siége. Le Roy en étoit déjà bien informé, car quelques mois auparavant il avoit sollicité l'Empereur Maximilien, le Roy d'Angleterre son Gendre & la République de Venise à se liguier contre les François , dont il voyoit avec chagrin la domination prête à s'établir dans l'Italie, si Jule II. étoit déposé. Pour réussir dans son dessein , il se servoit de tous les moyens & de tous les artifices imaginables. Il exageroit aux uns les forces de la France pour les piquer de jalousie , il les diminüoit aux autres pour exciter leur courage: il représentoit les François tantôt comme un peuple entreprenant & ambitieux, qui alloit tout envahir; tantôt comme une Nation ennemie

DU CARD. XIMENÉS. LIV. III. 483  
de l'Eglise & du Saint Siège. Il se  
plaignoit par tout qu'on l'avoit empê- L'AN  
ché d'étendre la Religion par ses ar- 1511.  
mes, comme s'il eût été sur de con-  
querir & de convertir toute l'Afri-  
que, & que le Roy de France eût été  
d'intelligence avec les Infidèles con-  
tre les Chrétiens. Quoy-que ces plain-  
tes fussent sans fondement, elles ne  
laissoient pas de faire impression sur  
l'esprit des Peuples. Aussi lorsque  
Ferdinand declara la guerre contre la  
France, il écrivit à Ximenés les rai-  
sons qu'il en avoit; & voulut qu'il  
rendît sa Lettre publique. Elle étoit  
conçûe en ces termes.

TRES-REVEREND PERE EN *Alvar.*  
JESUS-CHRIST ARCHEVEQUE *Gomez*  
DE TOLEDE, CARDINAL ET *de reb.*  
PRIMAT D'ESPAGNE, GRAND *gest.*  
CHANCELIER ET GRAND IN- *Xim.*  
*l. 5.*  
QUISITEUR, QUE NOUS AVONS  
TOUJOURS CONSIDERÉ COM-  
ME NOSTRE AMY, ET HONNO-  
RE COMME NOSTRE PERE  
*Vous pouvez témoigner, vous qui scavez*  
*toutes nos intentions, la passion que nous*  
*avons eüe & les soins que nous avons pris de*  
*faire rendre au Souverain Pontife, Bou-*



L'AN 1511. logne & quelques autres Villes que le Roy de France lui retient, & d'empêcher qu'il n'arrive des troubles & des schismes dans la Chrétienté. Comme nous avons vû que nous ne pouvions y parvenir ; touchez des justes plaintes de l'Eglise qui implore incessamment nôtre secours, & persuadez du respect & de l'obéissance que tous les Rois Chrétiens lui doivent, nous avons abandonné malgré-nous l'entreprise que nous étions prêts d'exécuter contre les Ennemis de nôtre Etat & de nôtre Foy, pour défendre les droits du Saint Siège, & pour maintenir le Vicaire de Jesus-Christ dans son autorité. A quoy nous avons résolu d'employer toutes nos forces, nous confiant en la grace & en la protection de Dieu, dont nous soutenons la cause. Pour le faire avec plus de dignité & de succès, nous nous sommes unis avec le Saint Pere, & la tres-illustre République de Venise ; & nous avons bien voulu que nôtre union fût publiée, laissant à l'Empereur nôtre Frere & au Roy d'Angleterre nôtre cher Fils, le tems de se liguier avec nous, comme ils nous le font espérer par leurs Ambassadeurs.

Nous avons ordonné à Raymond de Cardone nôtre Vice-Roy & Général de nos Ar-

mées, de se mettre en campagne vingt jours après la publication de la Ligue, avec les Troupes & l'Artillerie nécessaire pour procéder au rétablissement des droits du Saint Pere, & à la restitution de ses Places. La Cavalerie du Pape le doit suivre, l'Armée de Venise doit marcher en même-tems; & nous tiendrons la Mer avec une Flote supérieure à celle de France. Nous travaillerons à deux choses; à empêcher qu'aucun Prince d'Italie ne manque de respect au Saint Siège, & à traiter avec ceux qui contre toute justice, retiennent le bien de l'Eglise, afin qu'ils le rendent, s'il se peut par raison, sans attendre qu'on le leur enlève à forces-d'armes. Aussi nous vous prions très-affectueusement d'ordonner des Prières par tout, afin-que le Ciel benisse nos bons desseins, qu'il maintienne nôtre sainte union, & qu'il donne sa paix à tout le monde Chrétien; en sorte que nous puissions tous de concert tourner nos Armes contre les Infidèles. Le Roy d'Angleterre & l'Empereur nous mandent qu'ils sont prêts à se mettre en campagne avec nous.

Sur cela, pour ne donner aucun lieu à nos Ennemis de blâmer nôtre conduite, & pour faire voir la sincérité de nos in-

L'AN  
1511.

Zurita  
Annal.

Arag.  
c. 31. l. 9.

t. 6.

tentions, nous avons encore une fois averri nôtre Frere le Roy de France, de laisser en repos nôtre Saint Pere le Pape Jule, & de faire retirer ses Troupes de toutes ses Terres; qu'autrement nous allions marcher avec nos Armées au secours de l'Eglise nôtre commune Mere. A DIEU TRES-REVEREND PERE EN JESUS-CHRIST, CARDINAL QUE NOUS AIMONS ET QUE NOUS RESPECTONS. DIEU VOUS AIT EN SA SAINTE GARDE. Le Roy Catholique écrivoit ainsi tout le détail de cette déclaration de guerre, afin-que le Cardinal par son autorité appuyât ses raisons, & produisît sa Lettre comme une espèce de Manifeste, & que tout le Monde fût persuadé que ce n'étoit pas par légéreté; mais par religion qu'il quittoit son expédition d'Afrique.

---

L'AN  
1512.

Le Cardinal n'ayant plus rien à faire à Burgos après les Etats, s'en retourna à Alcala, & ce fut en ce tems qu'il rompit l'accord qu'il avoit passé environ un an auparavant avec le Duc de l'Infantade touchant le Mariage de Gonçalés de Mendoza avec Jeanne de Cisneros sa nièce. Com-

me les grands Ministres ne font rien qu'on ne rapporte ordinairement à la Politique, cette rupture fit faire de grands raisonnemens aux Espagnols, qui prirent pour un Coup d'Etat ce qui n'étoit qu'une considération & un différend de Famille, que nous expliquerons ici, parce-que ce fut la source de la mésintelligence qui survint depuis, entre le Duc & le Cardinal.

D. Diégo de Mendoza second Duc de l'Infantade avoit épousé Marie de Luna, fille de ce grand Connétable de Castille Alvare de Luna. Il en avoit eû deux enfans, D. Diégo qui succédoit à la Duché, & D. Alvare, qui comme Cadet, n'avoit à espérer qu'une petite portion de l'héritage de son frere. La Mere qui voyoit en ce second fils un bon naturel, & qui aimoit en lui le nom & la ressemblance du Connétable son Pere, lui avoit donné, du consentement de son mari, une Terre assez considérable, qui lui appartenoit en propre. Alvare sur l'assurance de ce bien épousa Thérèse Carillo, de laquelle il eut ce Gonçalés accordé avec Jeanne de Cisneros. C'étoit à lui que devoit

L'AN  
1511.

*Alvar.  
Gomez  
de reb.  
gest.  
Xim.  
l. 5.*

L'AN  
1512.

écheoir la donation de son Ayeule, dés-qu'il seroit en âge d'en jouir ; & le Cardinal avoit compté sur ce bien, sans lequel le parti n'auroit pas été sortable. Après la mort de son Pere, & la conclusion de ce Mariage, le Duc de l'Infantande son Oncle & son Tuteur, se plaignit à Marie de Luna sa Mere qui vivoit encore, qu'elle l'avoit frustré d'une belle Terre, qui naturellement devoit lui revenir comme à l'Ainé de la Maison. Il représenta à cette bonne Veuve affoiblie par son grand âge, qu'elle pouvoit encore en disposer, & que si elle en vouloit gratifier un de ses fils, il s'offroit de le faire ériger en Marquisat ; ce qui seroit un grand honneur pour la Famille : Que pour son Neveu Gonçalés, il n'avoit plus besoin de rien, après l'Alliance qu'il avoit faite, que son Beau-pere étoit fort riche, & que Ximenés qui pouvoit tout, & qui avoit des Trésors, étoit chargé de son élévation, & ne pouvoit se dispenser de faire du bien au Mary d'une Nièce qu'il affectionnoit. Il persuada sa Mere par ce discours ; on envoya querir l'Acte

de la Donation , on le déchira , & l'on en refit un autre , où l'on substitua le Fils du Duc , à la place du Neveu.

L'AN  
1512.

Ximenés averti secretement de cette supercherie, envoya quelques-uns de ses amis particuliers, gens sages & adroits à Guadalajara , pour demander au Duc le Mémoire du bien de Gonçalés dont il étoit Tuteur. Le Duc cherchoit tous les jours de nouveaux prétextes pour éluder la demande du Cardinal , & pour différer à lui rendre compte des affaires de sa Maison, espérant qu'ennuyé de voir traîner ce Mariage, il se contenteroit enfin d'avoir trouvé pour sa Nièce un jeune Seigneur qui donnoit d'assez grandes espérances, & qui portoit dans sa famille une illustre & ancienne noblesse. Ce Prélat reconnut par ces délais affectés l'injustice & la mauvaise foy du Duc ; & sans se plaindre autrement de son procedé, lui fit dire que Gonçales n'étant âgé que de treize ans , & sa Nièce n'en ayant pas encore douze , il ne falloit point penser à les marier , & rompit ainsi le traité.

*Eugenio  
de Roblés  
vid. del  
Card.  
Ximen.  
c. 17.*

L'AN  
1512.

Bernardin Comte de Coruña de la même Maison de Mendoza, connoissant le credit du Cardinal dont il avoit besoin, tant pour ses principales Terres qui étoient dans le voisinage de Toledé, que pour les démêlez qu'il avoit depuis long-tems avec le Duc de l'Infantade; résolut d'entrer dans son Alliance. Il s'en expliquoit ouvertement à ses amis, surtout à ceux qui pouvoient le redire au Prélat, auquel il offroit Alphonse son fils aîné héritier de tous ses biens. C'étoit un parti que les principaux Seigneurs d'Espagne recherchoient pour leurs filles, tant à-cause de la noblesse de la Maison, qu'à-cause du Comté de Coruña qui avoit de grands droits, & qui étoit d'un grand revenu. Ximenés reçût cette proposition avec beaucoup de reconnoissance, & ne s'avançoit pas pourtant, dans l'appréhension qu'on ne lui demandât un Mariage plus riche & plus fort qu'il ne convenoit à un Archevêque sévère & régulier tel qu'il étoit. Mais outre - qu'on n'exigeoit de lui aucune condition, il pensa que la protection de cette

Famille lui seroit un jour nécessaire, & crut que la Providence de Dieu lui présentoit cette Alliance pour le soutien de sa Maison, de son Université, & de plusieurs Monastères qu'il avoit fondez. Dans cette pensée il conclut ce Mariage, que Dieu bénit depuis d'une heureuse posterité.

Les Pauvres de son Diocèse n'eurent pas sujet de lui reprocher le bien qu'il venoit de faire à sa Famille : Car s'étant apperçû que le Peuple de Tolède avoit peine à vivre, parce-que des Marchands avarés achetoient tous les blez, pour les revendre après fort cherement; il voulut par sa charité remédier à ce desordre. Il fit appeler les Magistrats de la Ville, qu'il engagea à faire bâtir des Greniers publics, comme l'avoient pratiqué les anciens Romains, & donna tout-d'un-coup quarante mille mesures de froment pour y être mises & distribuées tous les ans selon les besoins.

Il chargea de ce soin les mêmes Magistrats, qui pour témoigner leur reconnoissance à leur Archevêque fondèrent un Service annuel dans la Chapelle des Mozarabes, après

L'AN

1512.

*Aivar  
Gomez  
de reb.  
gest.  
Xim.*

l. 5.

*Fernãd.  
de Pul-  
gar vi-  
da del  
Card.*

Xim.



L'AN  
1512.

lequel ils faisoient réciter publiquement un Panégyrique à l'honneur de leur Bienfaiteur. Dans la plus grande cherté des vivres , il voulut qu'on vendît ce blé à vil prix , & que l'argent qu'on en retireroit fût employé à entretenir cette provision , afin-que le peuple ne manquât de rien. Il établit le même ordre , & fit les mêmes libéralitez à proportion aux Villes de Tordelaguna , de Cisneros , & d'Alcala-de-Henarés , où l'on mit sur le Frontispice de l'Hôtel-de-Ville cette Inscription :

QUE LA PLUYE INONDE NOS  
CAMPAGNES ,

QUE LA CHALEUR LES BRUSLE ,  
LA RECOLTE EST TOUSJOURS  
BONNE ICY

PAR LA MUNIFICENCE ET LA CHARITE'  
DE NOSTRE PASTEUR.

Vers ce tems-là , le Pape Jules piqué contre la France & ses Alliez , abusant du pouvoir que Dieu lui avoit donné , & faisant servir la Religion à ses passions particulières , se porta jusqu'à cette extrémité de vouloir excommunier les Rois , & les dépouïller de leurs Royaumes. La

Grandeur de Loüis XII. le mettoit à couvert de ces vèxations, & la France se souûtenoit de ses propres forces, sans craindre ni la violence du Pape, ni l'ambition de ceux qui auroient voulu en profiter, en attaquant cette Couronne. Le malheur tomba sur Jean d'Albret Roi de Navarre, qui n'étant ni assez prévoyant pour se garder des surprises, ni assez puissant pour se défendre contre un voisin armé & attentif à toutes les occasions d'aggrandir sa Monarchie, avoit été excommunié, parce-qu'il s'étoit uni avec le Roi de France, & fut enfin chassé de ses Etats, sous prétexte qu'il avoit contribué à la convocation & à la tenuë du Concile de Pise contre le Saint Siège. Ferdinand en vertu de cette Bulle d'excommunication, qu'on croit que le Pape lui avoit envoyée secretement, avant-que de l'avoir fulminée, fit avancer ses Troupes sans bruit, & se mit en état d'attaquer le Roi de Navarre, avec qui il vivoit en bonne intelligence, & qui ne se défoit de rien. Il sentoit bien en sa conscience l'injustice qu'il alloit faire, & il ne

L'AN

1512.

*Zurita**Annal.**Arag.**l.9.c.53.**tom.6.**Maria-**na hist.**Hisp.**lib 30.**c. 8.*

L'AN  
1512.

doutoit pas qu'on ne lui reprochât son invasion ; c'est pourquoy il manda au Cardinal Ximenés de venir le trouver à Logrogne où il étoit, pour autoriser par sa présence, au - moins à l'égard de ses Sujets , une Guerre qui d'ailleurs étoit mal-fondée.

*Alvar.  
Gomez  
de reb.  
gest.  
Xim.  
l. 5.*

Le Cardinal voulut auparavant passer les Fêtes de Pâques à Toledé , & régler quelques affaires survenuës dans son Diocèse , après-quoy il partit pour se rendre auprès de sa Majesté. Son Historien assure qu'il arrêta long-tems le dessein de Ferdinand , lui conseillant de tenter toutes les voyes de la douceur & des remontrances , & de donner au Roi de Navarre le tems de se reconnoître, & de se reconcilier avec le Pape. Mais le Roi Catholique qui avoit pris toutes ses mesures & qui ne vouloit pas manquer son coup , fit avancer insensiblement le Duc d'Albe vers Pampelune ; & envoya une Ambassade au Roi de Navarre , sous prétexte de lui demander passage par ses Etats , pour l'Armée qu'il avoit dessein de conduire en Guyenne , où se devoit trouver la Flote Angloise ; afin, disoit-

DU CARD. XIMENÉS. LIV. III. 495  
il, d'attaquer Louis XII. ennemi de-  
claré de l'Eglise, dont le Royaume de-  
ormais appartenoit au premier qui  
pourroit l'occuper. Cette proposition  
parut d'autant plus extraordinaire,  
qu'on ajoûtoit qu'il falloit donner  
quelques Places de seûreté pour le re-  
tour de l'Armée, soit que l'entreprise  
réüssit ou non, & qu'on faisoit enten-  
dre qu'en cas de refus, il étoit plus aisé  
d'exécuter la Sentence du Pape con-  
tre la Navarre, que contre la France.

Le Roi de Navarre communiqua  
ces demandes aux Etats qui étoient  
alors assemblez dans la ville de Tu-  
delle, & répondit aux Ambassadeurs  
qu'il avoit dessein de demeurer neu-  
tre, qu'il s'engageoit de ne point  
donner passage aux Troupes du Roi  
Trés-Chrétien, & qu'il ne seroit pas  
juste aussi de le donner à celles du  
Roi Catholique. Il ne fut pas difficile  
de découvrir les intentions de Fer-  
dinand. On jetta promptement quel-  
ques Soldats dans les Garnisons, on  
dépêcha des Courriers en France,  
mais ce fut trop tard. Durant cette  
négociation un Prêtre de Pampelune  
mit entre les mains des Ambassadeurs

L'AN  
1512.

L'AN  
1512.

*Petr.  
Mart.  
Epist.*

491.  
*lib. 25.*

*Zurit.*

*Annal.*

*Arag.*

*lib. 10.*

*c. 4 t. 6.*

*Alvar.*

*Gomez*

*de reb.*

*gest.*

*Xim.*

*lib. 5.*

d'Espagne un Traité conclu entre la France & la Navarre, dont les articles étoient, Que le Roy de Navarre s'opposeroit au passage de Ferdinand, quand il voudroit entrer en France; Qu'il attaqueroit l'Espagne toutes les fois qu'il en seroit requis; Que Loüis XII. de son côté rendroit au Roi de Navarre, le Comté de Foix que possédoit alors le Duc de Nemours frere de la Reine Germaine; Qu'il s'obligeoit de l'entretenir comme il convenoit à sa dignité & à sa puissance Royale, s'il se mettoit sous sa protection, & d'employer toutes ses forces pour retablir la Reine Catherine sa femme dans l'héritage de ses Peres, jusqu'au de-là de Burgos, selon les anciennes limites de ce Royaume. Le Prêtre asseûroit que ce Papier avoit été trouvé dans la cassette du Secretaire du Roi de Navarre, que ce Roi avoit tüé de sa main, l'ayant surpris avec sa maîtresse. Ferdinand fit lire ce Traité en présence de tous les Seigneurs de sa Cour; & Ximenes qui jusques-là avoit porté les choses à la douceur, fut d'avis de prévenir les suites de cette Ligue &

de ne plus différer la guerre. Un Héraut alla d'abord la déclarer, & le Duc d'Albe eût ordre de marcher droit à Pampelune, où il y avoit un Parti prêt à se révolter, dés-qu'il paroîtroit avec son Armée.

---

L'AN  
1512.

Jean d'Albret avoit assemblé quelques Troupes, & La Palisse étoit venu le joindre avec ce qu'il avoit pû ramasser de celles de France, dans cette précipitation. Le bruit courut qu'ils s'étoient saisis des défilez, & qu'ils avoient renfermé le Duc d'Albe avec son Armée dans les Montagnes. Cette nouvelle donna de grandes inquiétudes à Ferdinand & à tous les Seigneurs qui étoient demeurez avec lui. Le Cardinal lui envoya Santillo pour le divertir, après lui avoir prescrit ce qu'il devoit dire. C'étoit un homme d'Alcala, plaisant & diseur de bons mots, aimé de Ximenés, parce-qu'il railloit avec esprit, sans offenser jamais personne. Il vint salüer le Roi, & lui demanda congé d'aller dégager le Duc d'Albe, & battre les François. Après cette plaisanterie, il ajoûta qu'il étoit assez brave, & qu'il aimoit assez son

L'AN  
 1512. Prince & sa Patrie pour cela. Alors  
 le Roi lui dit en souriant : *Si tu m'aimois, Santillo, & si tu étois aussi vaillant que tu le dis, tu ne serois pas ici sans rien faire, tandis-que tant de braves gens exposent leur vie pour mon service.* Les Seigneurs de la Cour comprirent bien que c'étoit un reproche qu'on leur faisoit, & partirent tous le lendemain pour aller au siège de Pampe-lune. Leur présence redoubla l'ardeur des Soldats Espagnols, & contribua beaucoup à la conquête de ce Royaume. Une puissante faction se souleva ; la plûpart des Villes ouvrirent leurs portes sans résistance, & le Roi de Navarre n'ayant ni assez de forces pour s'opposer à l'Ennemi, ni assez d'autorité pour retenir ses Sujets, fut contraint de se réfugier dans les Terres qu'il avoit en France.

Ferdinand qui avoit promis au Pape d'aller le secourir, & au Roi d'Angleterre d'attaquer la Guienne avec lui, s'excusa comme il pût à l'un & à l'autre, & crût que la conquête d'un Royaume justifioit assez l'irrégularité de sa conduite.

*Zurita*  
*Annal*  
*Arag.*  
*lib. 10.*  
 c. 111. 6. Il donna tous les ordres nécessai-

res pour conſerver ce qu'il venoit d'aquerir, & s'en alla trouver la Reine à Carrionzillo près Medina del campo. Mais comme Dieu ne permet pas que les joyes du monde ſoient pures, & qu'il arrive ordinairement que ceux qui ſont heureux par des voyes injuſtes, ſont tourmentez par leur propre bonheur; il prit à ce Prince un chagrin mortel de n'avoir point d'enfans de ſon ſecond lit. Il avoit eû quelques années auparavant de la Reine Germaine, un fils qui mourut preſque auſſi-tôt qu'il fut né, & depuis ſe voyant dans un âge avancé, & d'ailleurs uſé par les débauches de ſa jeuneſſe, il n'avoit preſque plus d'eſpérance de laiſſer des Succéſſeurs aux Etats qu'il avoit conquis. Il conſulta les Médecins là-deſſus. Ils lui promirent un remède qui le feroit comme rajeunir pour un tems, & lui procureroit ſans doute la poſterité, qu'il ſouhaitoit ſi ardemment. La Reine apprit d'eux la compoſition du breuvage, & après l'avoir préparé avec quelques-unes de ſes femmes, elle voulut le préſenter elle-même au Roi qui le prit,

---

L'AN  
1512.

*Petr.*  
*Mart.*  
*Epiſt.*  
*531.*  
*lib. 26.*  
*Alvar.*  
*Gomez*  
*de reb.*  
*geſt.*  
*Xim.*  
*lib. 5.*  
*Zurit.*  
*lib. 10.*  
*c. 55. t. 6*



L'AN  
1512.

& se trouva mal aussi-tôt après. Soit que ce remede fut trop violent pour un corps sec & affoibli, soit qu'on n'y eût pas observé tout ce que les Medecins avoient prescrit. Ferdinand ne fit plus que languir, & tomba dans une mélancolie insupportable.

Ximenés fut quelques mois auprès du Roi, & n'oublia rien de ce qui pût le soulager. Toute la Jeunesse de la Cour entreprit de lui donner à Valladolid, le divertissement des Tournois & Courses de Lance, avec une magnificence extraordinaire. Alphonse de Mendoza Marquis de Coruña qui venoit d'épouser la Nièce du Cardinal, fut un des Tenans, & se signala par sa dépense & par son adresse. Ses livrées étoient riches & galantes, ses gens magnifiquement habillez, & il entra en lice de si bonne grace, qu'encore-qu'il ne remportât pas le prix du Tournois, il en fit le principal ornement. Le Roy présida à cette Fête, ayant la Reine à sa droite & le Cardinal à sa gauche: car quelque raison de régularité & de bien-séance qu'il pût alleguer, le Roi voulut qu'il y

*Eugen.  
Roblés  
vid. del  
Card.  
Xim.  
c. 17.*

assistât, & le Marquis de Coruña l'en supplia très - instamment. Ce jeune Seigneur fit en cette occasion une dépense de sept-mille ducats. Ximenes jugea bien que c'étoit à lui à faire les honneurs de cette Fête, & après lui avoir remontré en particulier que sa seule jeunesse pouvoit lui faire pardonner cet excès, & qu'il falloit être plus sage à l'avenir, il donna ordre qu'on lui apportât cette somme ; & comme Diégo Lopés son Intendant, lui représentoit que c'étoit bien de la dépense pour un petit divertissement, il lui répondit : *Que voulez-vous, Lopés ? il est jeune il a épousé nôtre Nièce : Nous passerions pour des vilains, & graces-à-Dieu nous ne le sommes point : Ce n'est pas grand'chose, & la dépense n'est pas perdue, puisque nous avons diverti le Roi.*

L'AN  
1512.

*Alvar.  
Gomez  
de reb.  
gest.*

*Xim.  
lib. 5.*

Environ en ce tems-là Jule II. étant mort, Leon X. fut élu en sa place. Ce Pape qui avoit le cœur noble & élevé, & qui favorisoit les beaux Arts, entreprit dès le commencement de son Pontificat de continuer le grand dessein que son Prédécesseur avoit commencé, & de faire ache-

L'AN  
1513.

ver cette fameuse Eglise de S. Pierre, qui passe aujourd'hui pour un des plus grands Ouvrages du Monde. Il fit chercher tout ce qu'il y avoit d'Architectes, de Sculpteurs & de Peintres célèbres : Et parce-que c'étoit un travail immense, & qu'il n'étoit pas en état de fournir à de si grandes dépenses, il envoya en Espagne certaines Bulles qu'il fit publier du consentement du Roi, par lesquelles il accordoit de grandes dispenses à ceux qui donneroient de l'argent pour ce Bâtiment: Ximenés qui étoit tres-zélé pour la discipline de l'Eglise, ne voulut jamais recevoir ni publier ces Bulles dans son Diocèse, & répondit aux personnes qui s'en étonnoient ; Qu'il loüoit ceux qui par une sincère piété contribüoient de leurs biens à ce saint Edifice, mais qu'il ne pouvoit approuver que pour une aumône qui devoit être pure & gratuite, on favorisât le relâchement en dispensant des anciennes Coûtumes & Observances de l'Eglise. Il en dit sa pensée au Roi, & il en écrivit au Pape avec prudence, mais avec une grande liberté.

Dés-

Dés-qu'il vit que le Roi reprenoit un peu de santé, il s'en retourna dans son Diocèse pour faire observer dans son Université les Decrets & les Ordonnances du Concile de Latran, que Jule II. avoit commencé, & que Leon X. achevoit. Il porta lui-même dans tous ses Colléges, deux Decrets de cette Assemblée touchant l'instruction de la jeunesse. Le premier ordonne à tous les Maîtres d'enseigner à leurs disciples, non-seulement les Lettres humaines, mais encore tout ce qui regarde la connoissance de la Religion, & les règles de la discipline Chrétienne, comme sont les préceptes de la Loi, les articles de la Créance, les formes de la Prière, les traditions de l'Eglise, & les exemples des Saints tirez des Auteurs approuvez : Sur-tout les Dimanches & les Fêtes, où il ne faut leur faire que des leçons de pieté, en les portant à assister à la Messe, aux Sermons & aux Offices divins, selon l'esprit & les intentions de l'Eglise. Le second défend aux Ecoliers qui sont dans les Ordres sacrez d'employer plus de cinq ans

---

L'AN  
1513.

L'AN 1513. aux Etudes de Grammaire, de Dialectique ou de Philosophie, & aux Régens de les souffrir plus long-tems dans les Colléges publics, si ce n'est qu'ils veüillent y mêler l'étude du Droit Canonique ou de la Théologie. Pour exciter les Professeurs à s'aquitter plus agréablement de leurs devoirs, il leur procura toutes les commoditez de la vie, & leur fit bâtir trois maisons de Campagne, où ils püssent aller les jours de congé dissiper en d'honnêtes recreations l'ennüi que donne l'assiduité du travail dans l'instruction de la jeunesse.

Cependant le Roy partit de Madrid au commencement de Janvier, pour aller se reposer & se divertir loin du bruit & de l'embarras des affaires aux environs de Ségovie, où l'air est doux & temperé, & le Pais propre à la Chasse. Il passa par Alcalá-de-Henarés, & y demeura même quelques jours. La Cardinal qui n'avoit pas encore eü l'honneur de le voir chez lui depuis les affaires d'Oran, le reçût avec beaucoup de magnificence, & chercha tous les moyens de

*Alvar.  
Gomez,  
de reb.  
gest.  
Xim.  
l. 4.*

le réjouir, parce-qu'il ne pensoit qu'à recouvrer sa santé, & qu'il n'étoit pas en état de parler d'affaires. Ce Prince qui avoit une jalousie & une aversion extrême contre la France, & qui d'ailleurs aimoit assez les belles Lettres, quoy-qu'il n'en eût aucune connoissance, avoit été bien-aïse que l'Archevêque établît dans ce Royaume une Université, dont la réputation pût égaler celle de Paris. Il l'avoit plusieurs fois loüé du soin qu'il prenoit de faire fleurir les Sciences, & l'Archevêque lui avoit répondu, *Que tandis que Sa Majesté gaignoit des Royaumes & formoit de grands Capitaines, il travailloit à lui former des gens, dont l'esprit pût faire honneur à l'Espagne, & rendre service à l'Eglise.* Le Cardinal étant entré le matin, à son ordinaire dans le Cabinet du Roy, pour lui proposer quelque amusement pour la journée, le Roy lui dit obligeamment, *Je passerai l'aprèsdinée à visiter vos Colléges, & à contrôler vos Bâtimens.* Le Cardinal manda incontinent les Officiers, & leur donna ses ordres pour la reception de Sa Majesté. Les Do-

L'AN

1513.

L'AN  
1513.

Et leurs furent convoquez, & une nombreuse & bruyante Jeunesse se rendit dans les lieux ordinaire de ses Etudes.

Le Roy accompagné du Cardinal y alla d'abord après son dîné, & fut étonné de voir la grandeur & la beauté de ces Edifices. Il en remarqua la disposition, l'étenduë, la symmetrie, & dit à Ximenès, *Qu'il étoit venu pour censurer ses Bâtimens, mais qu'à peine pouvoit-il suffire à les admirer.* Ayant pourtant découvert assez loin de-là une muraille de terre qu'on avoit faite à la hâte, pour servir comme de clôture à ces Colléges, il se tourna vers lui, & *Voilà, lui dit-il, qui me paroît bien peu durable pour un Ouvrage que vous avez eû dessein de rendre éternel.* Il est vray, répondit le Cardinal; *mais quand on est à l'âge où je suis, on n'a guère de tems à perdre; ce qui me console, c'est que Vôtres Majesté ou ses Petits-Fils, feront un jour de marbre, ces murailles que j'auray laissées de terre.* Après avoir visité tous les dehors, Ferdinand voulut entrer dans le Collége de S. Ildefonse. Le Recteur vint au-devant de lui, suivi des Docteurs de la Faculté

avec leurs robes & leurs fourures :

Les Bedeaux marchaient devant portant leur Masses avec beaucoup de gravité ; ce que les Huissiers du Roy ayant apperçû, ils leur crièrent qu'ils eussent à les quitter où à les baisser en présence de Sa Majesté ; mais le Roy voulut qu'ils marchassent comme ils avoient accoutumé, disant, *Que l'Université étoit comme un Royaume à-part, & que les esprits ne relevoient point de lui.*

Dans le tems que le Cardinal faisoit des remerciemens au Prince, de la bonté qu'il avoit pour eux, & de l'honneur qu'il leur faisoit, le Recteur se jetta à ses piez & lui demanda respectueusement sa main à baiser. Le Roy le reçût avec beaucoup de douceur, & crut qu'il avoit quelque grace à lui demander. Alors le Cardinal qui ne vouloit pas perdre cette occasion, de faire plaisir à son Recteur, pria le Roy de vouloir lui donner quelques momens d'audiance, afin qu'il rendît compte à Sa Majesté de l'état & du progrès de cette République naissante. Ferdinand l'écouta favorablement, & pour ne manquer à aucune sorte d'honnête-

L'AN

1513.



L'AN 1513. té, il voulut voir tous les lieux où l'on enseignoit, & dire un mot à chaque Professeur en particulier, pour les exciter à avoir soin de la Jeunesse, & pour les assûrer qu'il appuyeroit de son autorité toutes les bonnes intentions que leur Fondateur avoit pour eux.

Cependant la nuit survint; & comme on crut que le Roy sortiroit bien-tôt, les Pages eurent ordre d'allumer leurs flambeaux & de se tenir à la porte. Comme ces jeunes-gens sont vifs & remüans, ils commencèrent à faire des railleries des Ecoliers: ceux-cy sans avoir égard que c'étoient des Gentilshommes, & que de-plus ils étoient au Roy, leur répondirent de même. Des paroles on en vint aux mains. Le Roy entendant du bruit, voulut sçavoir ce que c'étoit, & l'ayant appris, il se plaignit que la Jeunesse de ce Collège n'étoit pas bien disciplinée. Il étoit arrivé une année auparavant que les Ecoliers d'Alcala avoient enlevé à la Justice un Orfèvre de Guadalajara, qu'on alloit exécuter dans la Ville. On avoit rapporté cette action à l'Ar-

chevêque, qui s'étoit contenté de la blâmer, disant à ses amis particuliers, *Que dans ces nouveaux établissemens il falloit pardonner quelque chose, & que les anciens Fondateurs des Villes, pour y attirer ou pour y conserver des Citoyens, en avoient fait des Aziles; Qu'au reste c'étoit un homme sauvé, qui n'avoit pas fait de grands crimes, & qui de-plus étoit habile en son Art, & capable de servir.* En effet, il l'avoit retiré chez lui, & le faisoit travailler à l'Argenterie, dont il vouloit faire present à l'Eglise de saint Ildefonse. On se plaignit au Roy de la trop grande indulgence de l'Archevêque, & le Roy qui avoit alors quelque chagrin contre lui, en parut irrité, & lui en écrivit; mais ce Prélat lui répondit: *Que c'étoit un premier boüillon de jeunesse qu'il falloit laisser passer, & qui se refroidiroit avec le tems, Qu'il étoit important de ne point effaroucher ces jeunes-Gens qui venoient peupler ses Colléges, & que sa Majesté devoit être bien aise d'avoir occasion d'exercer une double clémence, envers ce miserable, & envers ceux qui l'avoient arraché à son supplice.*

Le Roy après ce desordre qui ve-

venoit d'arriver presque à ses yeux,  
 L'AN se ressouvenant du passé, quoy-qu'il  
 1513. eût beaucoup de pouvoir sur lui-  
 même, & qu'il fût accoûtumé à dissi-  
 muler, ne put retenir son indigna-  
 tion, & se tournant vers Ximenés;  
*Alvar.* Me voilà, lui dit-il, bien payé de ma  
*Gomez.* clémence. Si j'avois fait châtier rigoureuse-  
*ibid.* ment vos Ecoliers comme ils le méritoient,  
 pour avoir attenté contre ma Justice, ils  
 n'auroient pas eû la hardiessse de maltraiter  
 mes Gens en ma présence. A peine eût-  
 il achevé ces mots, que le Comte de  
 Coruña entra, & dit que ce n'étoit  
 rien, & que tout étoit appaisé. Xi-  
 menés fut touché du reproche que le  
 Roy venoit de lui faire, & lui dit  
 avec respect, Il n'y a pas jusqu'à la four-  
 mi, Seigneur, qui n'ait sa colére quand on  
 la presse. Châcun se défend comme il peut,  
 quand il est attaqué. On doit respecter ceux  
 qui ont l'honneur d'être à vôtre Majesté;  
 mais cet honneur doit les rendre plus hon-  
 nêtes & plus retenus. Il a fallu sans doute  
 beaucoup de violence, pour irriter nos Gens,  
 & vous voyez qu'une parole du Comte de  
 Coruña les a appaisé. Le Roi revint  
 lui-même, & tout honteux de s'être  
 emporté pour une querelle d'enfans,